

Perdue après admission en L3

Par **RaphyV**, le **23/07/2015** à **00:10**

Bonsoir à tous,

Je suis actuellement étudiante en droit à la faculté du Havre et j'ai appris il y a peu que j'étais admise en L3 [smile36]. Ce fût une énorme surprise car je pensais vraiment être passée totalement à coté de mes rattrapages.

Du coup, pensant ne pas passer, je n'avais pas vraiment envisagé la suite de mes études, j'ai remis cela à plus tard mais il faut pourtant aujourd'hui que je commence à m'orienter soit vers le droit public ou soit vers le droit privé. Ce choix est assez complexe pour moi dans le sens où en L1 je me voyais clairement m'orienter vers le droit privé car j'accrochais bien avec le droit des personnes et le droit de la famille alors qu'en L2 je n'ai pas du tout accroché avec les matières de droit privé (droit des affaires, des contrats...) mais j'ai adoré le droit administratif. Aujourd'hui, après ma L2, je me sens plus intéressée par le public mais j'ai l'impression que c'est surtout le droit administratif qui m'intéresse énormément et que je n'ai pas forcément accroché avec les finances publiques ou le droit institutionnel de l'UE (je ne déteste pas ces matières mais elles ne m'intéresse pas autant que le droit administratif).

En réalité, j'aime bien certaines matières de droit privé, certaines matières de droit public et j'ai peur de regretter mon choix et de me rendre compte que ce n'est finalement pas ce qui me correspondait.

Après, ce qui me bloque vis à vis du droit public, c'est que j'ai du mal à me projeter sur les débouchés. Je me documente énormément ces derniers temps mais je n'y comprends pas grand chose. Je me suis renseignée notamment sur les concours de la fonction publique en pianotant sur internet mais cela reste très abstrait pour moi. Connaissez vous un site répertoriant les différents concours existants et qui explique clairement en quoi cela consiste, quels sont les matières à privilégier, les débouchés?

Enfin, j'ai aussi peur de ne pas avoir le niveau pour envisager de passer ces concours. Je suis une élève très moyenne, j'ai validé ma L1 à 11 de moyenne (j'avais 12,8 au 1er semestre mais j'ai peu travaillé au 2nd et je n'ai eu que 9 au 2nd semestre) et j'ai validé ma L2 aux rattrapages après redoublement avec 10,2 de moyenne (9,5 au 1er semestre et 10,8 au 2nd semestre). Cela dit, j'ai raté ma première L2 pour des raisons plus personnelles que scolaires. J'étais arrivée à un point où je me souciais trop de ce qu'on pensait de moi, je ne savais plus qui j'étais. J'ai eu besoin de faire un break, je n'ai quasiment rien fait de l'année et j'ai finalement perdu bêtement une année. Je pense aussi qu'inconsciemment je repoussais l'échéance concernant mon orientation. Du coup, je me pose beaucoup de questions et je me demande si j'ai vraiment le niveau pour faire des études de droit de manière générale, je ne me sens pas légitime et j'ai l'impression que mon parcours de droit jusqu'en L3 ne reflète pas

ce que je suis capable de faire.

En effet, je me rends bien compte que je n'ai pas fait mon maximum, que je suis capable de travailler plus et que je ne me suis pas donnée véritablement à fond depuis mon 2nd semestre de L1, excepté les rattrapages de ma seconde L2 où j'ai donné tout ce que je pouvais pour valider le maximum de matières (j'avais 8 matières à rattraper et 3 semaines entre les exams finaux du 2nd semestre et les rattrapages). Pensez vous sincèrement que j'ai ma place en L3?

Pour finir, si je recherche aujourd'hui aussi activement mon orientation c'est que je sais que c'est cela me sera d'une grande aide, j'ai besoin d'avoir un but/un objectif final pour pouvoir me donner à 100%.

Merci à tous ceux qui ont pris le temps de me lire et j'espère que vous aurez les réponses à toutes les questions que je me pose.

A bientôt.

Par **Pcjuris24**, le **23/07/2015** à **12:40**

Coucou!

Je passe également en L3 de droit en septembre. Il me semble que tu peux soit t'orienter directement vers le droit privé ou le droit public mais il est également possible si ton choix n'est pas encore définitivement fait, d'opter pour une L3 générale cad avec mi droit privé, mi droit public.

Cependant, il est certain qu'en L3 il est préférable de savoir quelle branche du droit nous intéresse le plus; mais cela n'est pas primordial, bon nombre d'étudiants ne savent pas encore quel métier exercer à la suite de leur licence de droit.

Concernant les métiers de la fonction publique, les concours sont certes assez difficiles mais il est possible de s'y préparer activement via le site du CNED par exemple, personnellement c'est ce que je compte faire après ma L3 de droit privé pour passer le concours de greffier des services judiciaires voire de greffier en chef.

En travaillant ton concours activement, tout est possible. Je peux également te faire part de mon expérience vis à vis des concours de la fonction publique puisque j'ai passé le concours de police cette année, j'ai été admise aux écrits très largement (j'ai eu 38/40). Cependant, le sport m'a fait un peu défaut mais c'est aussi à cause de mon entraînement un peu trop minime.

En matière de concours, tout reste possible, quitte à le passer deux ou trois fois (cela dépend des concours évidemment). Tu peux te renseigner sur de nombreux sites.

En ce qui concerne la L3 de droit, niveau difficulté je ne pense pas que ce soit impossible. La L2 est certainement l'année la plus dure à avoir en ce qui concerne notamment la méthodologie. Je pense que la L3 est faisable compte tenu des avis que j'ai recueilli

(notamment d'étudiants en master).

Enfin, si ton choix d'orientation n'est pas encore fait, les stages d'observation sont d'une grande aide donc si tu as l'occasion fais-en un maximum cela pourra sans doute t'aider. (J'ai trouvé mon orientation grâce à des stages que j'ai fait à de nombreuses reprises).

J'espère t'avoir aider,
A bientôt.